

5 décembre 2019

Plusieurs membres nous ont fait part de leurs préoccupations concernant les formulaires qui circulent dans certains lieux de travail de VIA Rail afin de signer une demande de révocation de l'accréditation individuelle des droits de négociation d'Unifor. Les membres qui poussent cette initiative sont trompeurs quant aux conséquences graves de la participation à ce processus.

Nous souhaitons informer nos membres des conséquences de la révocation de votre syndicat.

À la réception de ces formulaires, copiés du site Web antisyndical « Info travail », le Conseil canadien des relations industrielles (le « Conseil») peut demander un vote pour déterminer si la majorité des employés de l'unité de négociation appuient cette demande.

Si la Commission rend une ordonnance révoquant le certificat de négociation d'Unifor, les conventions collectives (convention 1 et convention 2) **ne seront plus en vigueur**. Les membres auraient alors des contrats de travail individuels. VIA Rail est alors libre de modifier les termes et conditions de votre emploi. Lorsque les droits de négociation d'un syndicat sont résiliés, **la convention collective prend fin immédiatement!** Cela pourrait vous faire perdre les protections actuelles de la convention collective, notamment les droits d'ancienneté, les salaires, les avantages et garanties, la protection contre les mesures disciplinaires injustes ou la procédure de règlement des griefs, pour n'en nommer que quelques-unes. Les droits restants pourraient être exécutoires devant les tribunaux, mais dans la plupart des cas, des frais légaux et autres frais seraient nécessaires.

Nous vous recommandons vivement de ne pas participer à cette campagne. Veuillez contacter vos représentants élus du Conseil national 4000 ou les représentants nationaux d'Unifor. Vous pouvez également contacter les responsables d'Unifor suivants sur votre lieu de travail, comme suit:

Local 4001 – C.B & Alberta	Local 4002 – Sask & Manitoba	Local 4003 – Ontario
Jeremy Burgart: 604-319-3956 <a href="mailto:jeremyburgart@gmail.com">jeremyburgart@gmail.com</a>	Nicole Gauthier: 204-296-2765 <a href="mailto:ncrittin12@gmail.com">ncrittin12@gmail.com</a>	Sina Piluso: 647-273-9762 <a href="mailto:sina.piluso@sympatico.ca">sina.piluso@sympatico.ca</a>
Herc Kallergis: 778-321-3270 <a href="mailto:hkallergis@shaw.ca">hkallergis@shaw.ca</a>	Brian Brown: 204-805-3067 <a href="mailto:brianbrown911@hotmail.com">brianbrown911@hotmail.com</a>	Christopher Graper: 416-550-4292 <a href="mailto:christophergraper@gmail.com">christophergraper@gmail.com</a>
Local 4004 – Québec	Local 4005 – Atlantique	
Martine Guay: 450-802-1455 <a href="mailto:martine.unifor@gmail.com">martine.unifor@gmail.com</a>	Zach Wells: 902-456-5127 <a href="mailto:Shopstewardwells@gmail.com">Shopstewardwells@gmail.com</a>	

Solidairement,

Dave Kissack – Président; Danny Andru – Secrétaire Trésorier; Représentant(e) Régionnaux– Ron Shore, Laura Hazlitt, Andrew Stephen, Mario Laroche, Jennifer Murray; Représentant(e)s Nationaux – Myriam Germain, Barry Kennedy